

Le 7 juillet 2015

Compte rendu de la rencontre

Un seul sujet ; appel téléphonique de Yanick Laporte

- Considérant qu'Élaine Gosselin a démissionné
- Considérant qu'il ne restait que lui lors de l'assemblée générale proposée et non élu
- La dimension légale de ce poste lui revient.

Monsieur Laporte a parlé au président M. Francoeur, ainsi qu'à M. Giroux.

Il convenu que;

- Que si M Laporte veut passer par un procureur pour impressionner l'exécutif ou bonifier sa demande, libre à lui
- Que M Laporte doit nous écrire sa motivation à faire partie de l'exécutif
- Que nous lui reviendrons avec une réponse écrite
- Qu'aucune assemblée générale spéciale ne sera organisée pour intégrer un membre à l'exécutif, ceci est du pouvoir de l'exécutif directement. La décision sera entérinée lors du prochain AGA
- Que si un membre de l'exécutif reçoit encore des demandes verbales de M Laporte qu'il doit écrire au CA et que sa demande sera traitée lors d'un exécutif.

Quelques notes sont mises en évidence concernant la demande de M Laporte

- 1) conflit d'intérêts historique lors de son passage comme président professionnel et personnel (agent immobilier et fervent du ski nautique)
- 2) a dit publiquement qu'il ne respecterait pas le code d'éthique même s'il est membre de l'exécutif

Durée 25 minutes, Mme Desrochers était au téléphone

Francoeur, Pierre

Béland, Jocelyne

Giroux, Maurice